

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	02.12.2014	13:08	14.368	DEF	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Mauro Moruzzi

Titre: La musique sera-t-elle réservée aux élèves de familles aisées?

Contenu:

Le Conseil d'Etat peut-il nous expliquer quelle stratégie il poursuit en prévoyant une augmentation considérable des revenus pour le Conservatoire de musique?

A la lecture du projet de budget 2015, on s'achemine vers une augmentation de 50% des taxes d'écolage dès la rentrée 2015, ce qui risque de dissuader les familles de condition modeste d'inscrire leurs enfants, et donc de réserver la musique aux classes sociales favorisées, si aucune mesure n'est proposée en faveur des élèves dont les familles ont des moyens modestes.

Les Vert'Libéraux sont favorables à la transparence des coûts réels des services offerts par les écoles, qu'il s'agisse du Conservatoire ou des camps sportifs ou culturels en général, et à ce qu'ils soient le plus largement possible assumés directement par celles et ceux qui en ont les moyens.

Cela ne doit toutefois pas conduire à exclure les franges défavorisées de cette offre.

Comment le Conseil d'Etat compte-t-il s'en assurer?

Réponse écrite demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Mauro Moruzzi	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER